

LAS NOVELAS



Un conseil municipal renouvelé et engagé

Par Bernard DELOMENIE

La liste municipale que j'ai eu le plaisir de vous présenter lors du scrutin de mars 2026 vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée. Le nouveau mode électoral et la présence d'une seule liste auraient pu impacter le taux de participation. Mais non, vous vous êtes mobilisés et donné une majorité claire à cette nouvelle équipe municipale avec 60% de vote favorable du corps électoral.

Cette confiance renouvelée que vous m'avez confirmée en temps que maire, je la dois aux membres du conseil municipal sortant et je tiens à les remercier une nouvelle fois par l'intermédiaire de ce bulletin pour les actions menées ensemble au service de la commune dans un contexte difficile économiquement.

Une de ces actions que nous aurons menées ensemble est le ré-aménagement complet de l'épicerie et de la médiathèque, des bâtiments rénovés, économes en énergie, fonctionnels et surtout qui redonnent vie à notre commune.

Merci de votre soutien, avec vous et pour vous.

A venir :

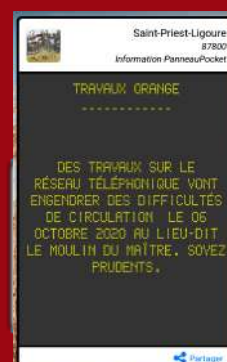
- **Vendredi 5 juin :**
- Inauguration du comptoir

- **Dimanche 31 mai:**
- Fête médiévale au château de Chalucet de 10h à 18h

- **Dimanche 7 juin:**
- Concours de pêche des jeunes à l'étang de Royer

- **Concours du fleurissement**
- Inscription jusqu'au 5 juin à la mairie

- **7 et 8 août :**
- Portes ouverte atelier-musée Gilbert Penaud « Bellevue » à Saint Priest Ligoure



UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT À SAINT PRIEST LIGOURE

Par Pierre LAGRANGE

Le 15 mars dernier, vous avez été appelés à vous prononcer à l'occasion des élections municipales. Malgré la présence d'une liste unique à Saint Priest et un scrutin dont l'issue pouvait sembler connue d'avance, vous avez été nombreux à participer à ce rendez-vous important de la vie démocratique de notre commune.

Sur les 519 électeurs inscrits sur les listes électorales, 358 se sont déplacés pour voter, portant le taux de participation à près de 69 %. Parmi les bulletins comptabilisés, 313 suffrages ont été exprimés et 45 bulletins ont été déclarés blancs ou nuls.

Cette forte mobilisation constitue déjà une première satisfaction et témoigne de votre attachement à la vie locale. Ces résultats témoignent également la confiance que vous avez une nouvelle fois accordée à l'équipe municipale sortante, conduite par le maire et les élus engagés depuis plusieurs années au service de la commune.

Avec un taux de participation largement supérieur à la moyenne nationale, établie à 57 %, les habitants de Saint Priest Ligoure ont une nouvelle fois démontré l'importance qu'ils accordent aux enjeux locaux et à l'avenir de leur territoire dans un contexte où la participation aux scrutins tend souvent à diminuer. À titre de comparaison, lors des élections municipales de 2020, organisées dans le contexte particulier de la crise sanitaire, le taux de participation dans notre commune s'élevait à 59 %, soit près de dix points de moins qu'en 2026.

Maire	DELOMENIE Bernard (<i>conseiller communautaire</i>)	60 ans La Ribière	Cadre bancaire
1ère adjointe	DANGLA GENDREAU Laure	39 ans Tourdon	Ingénieure
2ème adjoint	EVARD Julien (<i>conseiller communautaire</i>)	47 ans La Jugie	Chef d'entreprise
3ème adjointe	VOISE Anne-Marie	68 ans Violezeix	Retraitée
4ème adjoint	LAGRANGE Pierre	31 ans Tourdon	Agriculteur
Conseiller	PLAGENET Alain	68 ans Violezeix	Retraité
Conseillère	MENNESSON Elodie	48 ans Le Theil	Professeure de musique
Conseiller	GOVAL Cyril	43 ans Le Bourg	Conseiller principal d'éducation
Conseillère	MANSY Mylène	43 ans Babaud	Professeure
Conseillère	WATIER Flora	40 ans Les Lièvres	Professeure
Conseiller	BONAFY Thomas	40 ans Leysenne	Agent immobilier
Conseiller	DONADIO Romain	39 ans L'Hôpital	Auto-entrepreneur
Conseillère	LAMANT Véronique	37 ans Babaud	Éducatrice spécialisée
Conseiller	DITLECADET Michaël	37 ans Le petit Monteil	Menuisier
Conseillère	AUTIER Charline	19 ans Le bourg	Étudiante

Le premier conseil municipal de la nouvelle mandature s'est tenu le 21 mars 2026 à 9 heures, à la mairie. Cette séance d'installation a permis notamment de procéder à l'élection du maire, à la fixation du nombre d'adjoints ainsi qu'à l'élection des adjoints. Une liste d'adjoints respectant la parité femmes/hommes et composée des quatre élus sortants a été présentée au conseil municipal.

Ce dernier a fait le choix de porter à quatre le nombre d'adjoints au maire, contre trois lors des précédentes mandatures. Cette évolution permettra une meilleure répartition des missions et un fonctionnement plus efficace de l'équipe municipale. Ce choix n'entraînera toutefois aucune dépense supplémentaire pour la commune, l'enveloppe consacrée aux indemnités des adjoints restant identique à celle auparavant attribuée à trois adjoints.

Par votre participation et votre confiance, vous avez contribué à ouvrir une nouvelle étape pour notre commune. L'ensemble des élus tient à vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation. L'équipe municipale poursuivra les projets déjà engagés et portera avec détermination ceux à venir, tout en restant fidèle à des valeurs de proximité, d'écoute et de disponibilité au service de tous les habitants.

LE BUDGET RÉALISÉ EN 2025

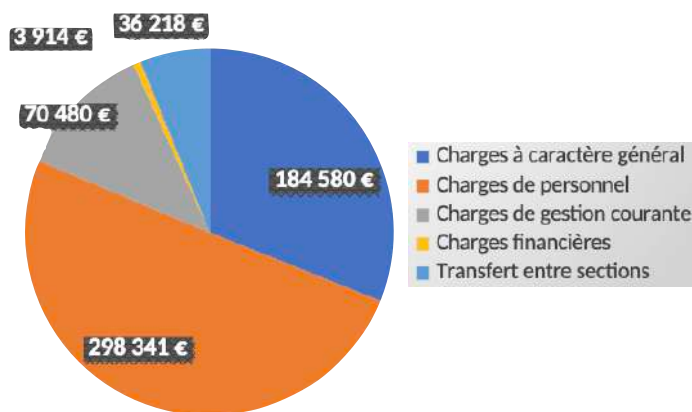
Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre à 664 695 euros. Les deux chapitres en dépenses les plus importants sont celui de la masse salariale pour 298 341 euros et celui des charges générales que sont les consommables (électricité, chauffage, entretien bâtiments, maintenance, réparation de matériel...) pour 184 580 euros. En recettes, la fiscalité locale et les dotations de l'Etat représentent 74% du montant total. L'autre partie est composée par les produits de services (restaurant scolaire, garderie et autres produits que sont les locations de logements et salles).

Dans le cadre d'une gestion rigoureuse, l'exercice 2025 ressort avec 71041 euros d'excédent, donnant ainsi à la commune un excédent cumulé de 215 695 euros.

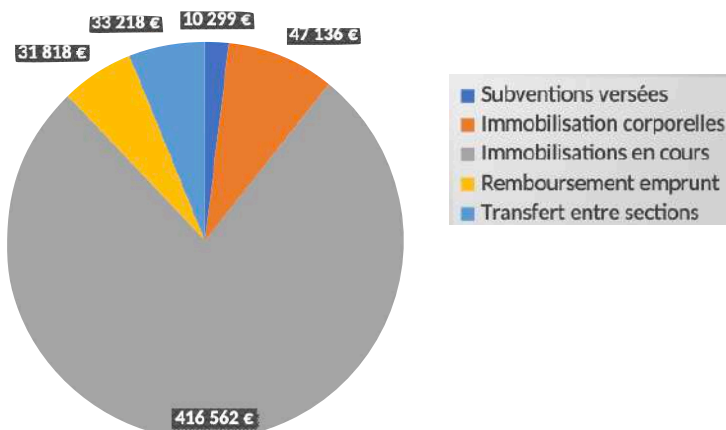
Le budget d'investissement ressort quant à lui avec un déficit de 258 680 euros, dû à l'investissement immobilier, les travaux du comptoir et de la médiathèque. Lors de l'élaboration du budget 2025, toutes les subventions obtenues n'avaient pas été notifiées et ne pouvaient donc pas être inscrites en recettes.

La commune attend le règlement de 188 026 euros en 2026, ce qui portera le déficit à 70665 euros, que nous comblerons par notre disponible de fonctionnement.

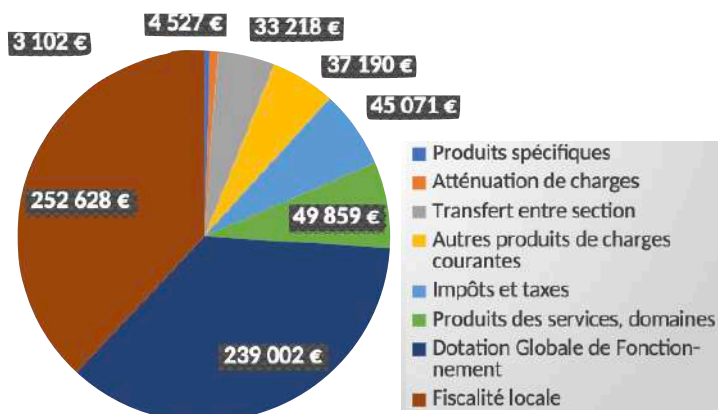
Dépenses de fonctionnement : 593 574 €



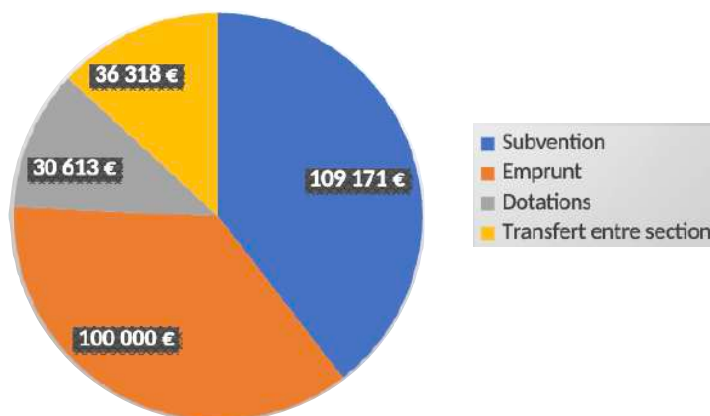
Dépenses d'investissement : 539 034 euros



Recettes de fonctionnement : 664 635 €



Recettes d'investissement : 280 353 euros



UN NOUVEAU CŒUR QUI BAT FORT AU BOURG : LA MÉDIATHÈQUE UN NOUVEAU LIEU DE VIE

Par Thomas BONAFY & Cyril GOVAL

Depuis son ouverture le 18 février dernier, la médiathèque municipale connaît un véritable succès auprès des habitants de la commune. Dès le premier jour, 21 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, confirmant immédiatement l'attente et l'enthousiasme autour de ce nouvel espace culturel et convivial.

Aujourd'hui, la fréquentation ne faiblit pas : près de 20 visiteurs sont accueillis chaque mercredi après-midi en seulement 4 heures d'ouverture, avec des pics réguliers dépassant les 30 à 35 passages, notamment le vendredi après 16h30.

La médiathèque attire un public largement familial : parents, grands-parents et enfants s'y retrouvent pour lire, jouer, découvrir et partager un moment convivial. Les jeunes de 10 à 11 ans sont particulièrement présents et participent pleinement à la dynamique du lieu.



Au-delà des livres, la médiathèque propose de nombreux services et activités :

- lecture et emprunt de documents,
- jeux vidéo avec une Switch 2 mise à disposition,
- jeux de société à utiliser sur place ou à emprunter,
- prêt d'instruments de musique grâce au réseau départemental des bibliothèques,
- accès à un ordinateur,
- photocopies gratuites pour les études, les devoirs scolaires ou la recherche d'emploi.

Côté emprunts, les adultes privilégient les romans policiers, documentaires, bandes dessinées et DVD, tandis que les plus jeunes plébiscitent mangas, BD, jeux de société et documentaires.

Autre signe encourageant : les habitants prennent progressivement l'habitude de réserver leurs documents en ligne via le catalogue départemental avant de venir les récupérer à Saint-Priest-Ligoure, avec déjà une navette hebdomadaire en fonctionnement. Il est également possible de se préinscrire directement sur internet avant de finaliser son inscription sur place.



Avec ses horaires adaptés :

- mercredi de 14h à 18h,
- vendredi de 15h à 18h,
- samedi de 9h30 à 12h30,

la médiathèque s'impose déjà comme un nouvel espace incontournable de rencontres, de culture et de loisirs pour tous les habitants.

Cette dynamique participe également à la revitalisation du centre-bourg aux côtés du Comptoir, le bar-épicerie communal, qui propose lui aussi animations, jeux, expositions et produits locaux. Une complémentarité qui contribue à faire du cœur du village un lieu vivant, chaleureux et fédérateur.



LE PRINTEMPS À L'ÉCOLE

Par Anne-Marie VOISE

Les deux classes de maternelle ont réalisé diverses plantations dans la cour de l'école : des clématites et d'autres plantes grimpantes pour habiller le mur de la cour.



Ils ont également préparé un carré potager qui leur permettra d'observer la croissance des légumes.



Par ailleurs une climatisation a été installée à l'école afin d'atténuer les effets des grosses chaleurs.

DE NOUVELLES EXPOSITIONS AU MUSÉE CÉCILE SABOURDY

Par Charline AUTIER

« Faut-il couper les tiges ? » – jusqu'au 30 août 2026

L'artiste designer et scénographe Gabriel Rétif, formé à l'ENSAD de Limoges, a investi une salle entière du musée pour la transformer en une « chambre aux fleurs ». Porcelaines, motifs floraux, bouquets savamment mis en scène : son travail mêle réalisme et illusionnisme autour du motif du vase et de son bouquet. Derrière la beauté se glisse une question profonde : doit-on couper les racines qui nous ont nourris pour créer librement, ou faut-il au contraire s'en inspirer ? Cette exposition est une invitation à la rêverie autant qu'à la réflexion.



« L'idiome du village » – jusqu'à fin décembre 2026

Cette exposition présente la collection personnelle de Jean-François Vrod. Pendant des années, il a collecté des œuvres créées par des auteurs souvent obscurs qui fabriquaient de leurs mains, librement, sans autre guide que leur propre désir de créer. Sculptures, peintures, assemblages : autant de langages personnels et uniques, nés loin des académies et des normes. C'est une exposition profondément humaine et touchante. Une belle façon de rendre hommage à ces créateurs de l'ombre, dont le talent et la singularité méritent d'être partagés.



Deux expositions, une même invitation à la curiosité et à l'émerveillement. Nous encourageons vivement tous les habitants de la commune à pousser les portes de ce musée qui est une véritable fierté de notre territoire.